



# Demande d'interprétariat oral ou de traduction écrite

## Procédure

---

Une convention de partenariat avec l'association Inter Service Migrants (ISM), spécialisée dans l'interprétariat, permet de mettre en place un service d'interprétariat social et de médiation linguistico-culturelle afin de faciliter les relations enfants/parents/école.

L'association peut effectuer des traductions orales ou écrites vers des langues diverses, sous forme d'interventions ponctuelles, à destination de familles d'origine étrangère.

Les professionnels, qui accompagnent les familles dans le cadre du PRE (animateurs de réussite éducative ou porteurs de projet) peuvent solliciter cette prestation.

### Interprétariat oral

**1** – Le professionnel détermine avec la famille une date et la propose à ISM ([interprete@ismcorum.org](mailto:interprete@ismcorum.org) – 04 72 84 78 90) en précisant que la demande est prise en charge par la Caisse des Écoles dans le cadre du PRE.

**2** – Le professionnel adresse à [nathalie.oliver@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.oliver@mairie-lyon.fr) la demande rédigée selon le modèle ci-dessous et met en copie la responsable de la Caisse des Écoles, [fanny.yameogo@mairie-lyon.fr](mailto:fanny.yameogo@mairie-lyon.fr)

#### Objet de l'email

[Date] – [heure] – [langue] – [Durée]

#### Corps de l'e-mail

Bonjour,

*Voici une demande d'interprétariat en présentiel dont les détails figurent ci-dessous :*

*Le [Date] à [heure]*

*En [Langue]*

*Pour une durée de [Durée]*

*Sur le site de [Adresse complète (bâtiment, étage, entrée, service...) + N° téléphone]*

*Rdv avec M. ou Mme [Nom de l'interlocuteur/rice]*

*Concernant [Nom de la personne concernée]*

*Cordialement,*

*[Prénom et nom]*

*IN° de téléphone]*

**3** – Le service PRE adresse un courriel au professionnel pour validation de la demande et de la prise en charge.

## Traduction écrite

- 1- Le professionnel adresse par mail le document à traduire à [nathalie.oliver@mairie-lyon.fr](mailto:nathalie.oliver@mairie-lyon.fr).
- 2- Le service PRE demande un devis à ISM Corum afin de vérifier que le budget dédié permet la prise en charge.
- 3- Le service PRE envoie le document traduit au professionnel.

À noter : Le délai moyen pour une traduction simple est d'une semaine, ce délai est susceptible de varier en fonction des langues et des charges de travail.